N°: 2025_06_13_9

Envoyé en préfecture le 20/06/2025 Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

ID: 005-210500617-20250613-2025_06_13_9-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP

Le treize juin deux mille vingt-cing à 18h15.

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 31
DATE DE LA CONVOCATION	06/06/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	20/06/2025

OBJET:

Budget Supplémentaire 2025

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, Mme Paskale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, Mme Mélissa FOULQUE, M. Gil SILVESTRI, M. Alexandre MOUGIN, Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, Mme Nina CAL, M. Alain BLANC, M. Eric MONTOYA, Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, M. Eric GARCIN, M. Elie CORDIER, Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

Mme Catherine ASSO procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, M. Olivier BUTEUX procuration à M. Olivier PAUCHON, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Alain BLANC, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Christiane BAR procuration à Mme Rolande LESBROS, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON, M. Nicolas GEIGER procuration à M. Christophe PIERREL, Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Elie CORDIER

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et reports dont la présentation est en tous points identiques à celle du budget primitif.

En tant qu'acte d'ajustement, il constate, comme toute décision modificative, l'ouverture des crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

En tant que budget de reports, il a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif.

Lors du conseil municipal du 31 janvier 2025, le Budget Primitif 2025 de la ville de Gap a été voté, il convient aujourd'hui de procéder aux ajustements nécessaires et d'intégrer les résultats 2024 tel que présenté ci-dessous :

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges à caractère général	12 781 783,37
Charges de personnel	1 625 063,33
Atténuations de produits	243 113,00
Autres charges de gestion courante	369 478,00
Provision	298 180,99
Virement à la section d'investissement	14 000 000,00
TOTAL	29 317 6†8,69

RECETTES	
Résultat reporté 2024	28 515 703,21
Produits des services	15 824,72
Produits de gestion courante	312 128,76
Impôts et Taxes, fiscalité	266 146,00
Dotations, Subventions et Participations	207 816,00
TOTAL	29 317 618,69

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations corporelles	1 491 870,91
Travaux	12 623 662,12
Subventions d'investissement	236 413,34
Immobilisations Financières	1 500 000,00
Opérations d'ordre	200 000,00

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Restes à réaliser		20 946 880,47
	TOTAL	36 998 826,84

RECETTES	
Subventions	1 778 946,37
Résultat Reporté 2024	4 125 308,78
Virement de la section de fonctionnement	14 000 000,00
Affectation résultat	10 882 681,40
Cessions Immobilières	73 000,00
Opérations d'ordre	200 000,00
Restes à réaliser	5 938 890,29
TOTAL	36 998 826,84

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Charges à caractère général		362 923,60
Autres charges de gestion courante		7 500,00
Charges de personnel		6 000.00
Virement en section d'investissement		81 575,79
	TOTAL	457 999,39
RECETTES		
Résultat reporté 2024		457 999,39
	TOTAL	457 999,39

DEPENSES		
Immobilisations corporelles		17 765,79
Immobilisations en cours		63 810,00
Restes à réaliser	1 094 277,86	
	TOTAL	1 175 853,65

81 575,79 540 713,61 319 265,23
81 575,79
234 299,02

BUDGET ANNEXE DU QUATTRO SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Charges à caractère général		33 145,79
	TOTAL	33 145,79
RECETTES		
Résultat reporté 2024	-	33 145,79
	TOTAL	33 145,79

DEPENSES		
Immobilisations corporelles		75 437,26
Postos à réaliser	-	690,00
	TOTAL	76 127,26
RECETTES		
Pécultat reporté 2024		76 127,26
	TOTAL	76 127,26

BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Charges à caractère général		517 588,26
Virement à la section d'investissem	ent	117 926.90
	TOTAL	635 515,16
RECETTES		
Résultat reporté 2024		635 515,16
	TOTAL	635 515,16

DEPENSES	
Immobilisations incorporelles	- 47 231,67
Immobilisations en cours	1 469 584,00
Restes à réaliser	419 238,86
Résultat reporté 2024	3 261 515,40
TOTAL	5 103 106,59

Virement de la section de	
fonctionnement	117 926,90
Subventions	1 200 000,00
Restes à réaliser	3 785 179,69
TOTAL	5 103 106,59

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Charges à caractère général		427 251,11
Autres Charges de gestion courante		
Virement à la section		750 000,00
	TOTAL	1 878 287,53
RECETTES		
Résultat reporté 2024		1 878 287,53
	TOTAL	1 878 287,53

Opérations pour compte de tiers	750 000,00
Résultat reporté 2024	753 023,85
Restes à réaliser	1 448 012,57

RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement	750 000,00
Opérations pour compte de tiers	701 036,42
Restes à réaliser	1 500 000,00
TOTAL	2 951 036,42

Décision:

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2313-2 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Sur avis favorable de la Commission des Finances et du Budget réunie le 5 juin 2025, il est proposé :

<u>Article unique</u>: d'approuver le budget supplémentaire 2025 ci-annexé pour le budget général et les budgets annexes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 34 - CONTRE: 9

Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER, Mme Esther GONON

Le Maire

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Jérôme MAZET

Transmis en Préfecture le : 2 0 1111 2025

Affiché ou publié le : 2 0 JUIN 2025

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE D'INFORMATION URBAINE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges à caractère général	509 969,34
Charges de personnel	00
Autres charges de gestion courante	
TOTAL	524 594,34
RECETTES	
Résultat reporté 2024	524 594,34
TOTAL	524 594,34

DEPENSES		
Immobilisations corporelles		- 1 499 802,00
Travaux		131 373,33
Opérations d'ordre		1 000,00
Restes à réaliser	- 6	1 002 530,00
	TOTAL	- 364 898,67

Résultat reporté 2024	134 101,33
Emprunt	- 3 000 000,00
Avance Budget général	1 500 000,00
Opérations d'ordre	1 000,00
Restes à réaliser	1 000 000,00